MATÉRIAUX DE REMBLAI ACCEPTABLES POUR LES SYSTÈMES DE CHAMBRES DC-780 STORMTECH

EMPLACEMENT DES COUCHES		DESCRIPTION	DÉSIGNATION DANS LES NORMES DE L'AASHTO	EXIGENCES DE DENSITÉ
D	**REMBLAI FINAL :** LE MATÉRIAU DE REMBLAI DE LA COUCHE « D » COMMENCE SUR LE DESSUS DE LA COUCHE « C » ET SE TERMINE À LA BASE DU REVÊTEMENT FLEXIBLE OU DU SOL NON REVÊTU. REMARQUE : LA FONDATION DU REVÊTEMENT PEUT ÊTRE INCLUSE DANS LA COUCHE « D ».	TOUT SOL OU TOUTE PIERRE, TOUT SOL NATUREL OU AUTRE MATÉRIAU INDIQUÉ SUR LES PLANS DE L'INGÉNIEUR. VÉRIFIER LES PLANS POUR CONNAÎTRE LES EXIGENCES EN MATIÈRE DE SOL DE FONDATION POUR LE REVÊTEMENT.	S.O.	RESPECTER LES PLANS DE L'INGÉNIEUR. IL PEUT Y AVOIR DES EXIGENCES STRICTES QUANT AUX MATÉRIAUX ET À LEUR PRÉPARATION DANS LES INSTALLATIONS AVEC REVÊTEMENT.
C	**PREMIÈRE COUCHE DE REMBLAI :** LE MATÉRIAU DE REMBLAI DE LA COUCHE « C » COMMENCE SUR LE DESSUS DE LA PIERRE NETTE DE REMBLAI (COUCHE « B ») ET SE TERMINE 450 mm (18 po) AU-DESSUS DE LA CHAMBRE. REMARQUE : LA FONDATION DU REVÊTEMENT PEUT ÊTRE INCLUSE DANS CETTE COUCHE.	MÉLANGES DE SOL GRANULEUX ET À GRANULOMÉTRIE ÉTALÉE, MOINS DE 35 % DE FINES. LA MAJORITÉ DES MATÉRIAUX DE FONDATION DU REVÊTEMENT PEUVENT REMPLACER CEUX PRÉVUS POUR CETTE COUCHE.	NORME M145[1] A-1, A-2-4, A-3 OU NORME M43[1] 3, 357, 4, 467, 5, 56, 57, 6, 67, 68, 7, 78, 8, 89, 9, 10	COMMENCER LA COMPACTION LORSQU'IL Y A 300 mm (12 po) DE MATÉRIAU AU-DESSUS DES CHAMBRES. COMPACTION EN COUCHES SUPPLÉMENTAIRES D'AU PLUS 150 mm (6 po) D'ÉPAISSEUR, D'APRÈS UNE DENSITÉ PROCTOR STANDARD MINIMALE DE 95 % POUR LE MATÉRIEL DE GRANULOMÉTRIE ÉTALÉE. LE POIDS NOMINAL BRUT DU ROULEAU COMPRESSEUR NE DOIT PAS DÉPASSER LES 53 kN (12 000 lbs.). LA FORCE DYNAMIQUE NE DOIT PAS DÉPASSER LES 89 kN (20 000 lbs.).
B	**PIERRE DE REMBLAI :** ENTOURE LES CHAMBRES ET EST SITUÉE ENTRE L'ASSISE DE PIERRE NETTE ET LA COUCHE « C ».	PIERRE NETTE, CONCASSÉE ET ANGULAIRE OU BÉTON RECYCLÉ[4]	NORME M43[1] 3, 357, 4, 467, 5, 56, 57	AUCUNE COMPACTION NÉCESSAIRE.
A	**ASSISE DE PIERRE :** SOUS LES CHAMBRES ET EST SITUÉE ENTRE LE SOL DE FONDATION ET LA BASE DES CHAMBRES.	PIERRE NETTE, CONCASSÉE ET ANGULAIRE OU BÉTON RECYCLÉ[4]	NORME M43[1] 3, 357, 4, 467, 5, 56, 57	UTILISER UN COMPACTEUR À PLAQUE OU UN ROULEAU POUR OBTENIR UNE SURFACE PLANE. [2 3]

NOTES :

1. LES RÉFÉRENCES À L'AASHTO CITÉES CI-DESSUS SONT FOURNIES UNIQUEMENT POUR LA GRANULOMÉTRIE. LA PIERRE DOIT AUSSI ÊTRE NETTE, CONCASSÉE ET ANGULAIRE. PAR EXEMPLE, SI DE LA PIERRE NO 4 DOIT ÊTRE UTILISÉE, ON DIT : « PIERRE NETTE, CONCASSÉE ET ANGULAIRE NO 4 (NORME M43 DE L'AASHTO). »
2. POUR RÉPONDRE AUX EXIGENCES D'ADS CANADA EN MATIÈRE DE COMPACTION DU MATÉRIAU DE LA COUCHE « A », IL FAUT PLACER ET COMPACTER CHAQUE COUCHE D'UNE ÉPAISSEUR MAXIMALE DE 230 mm (9 po) EN 2 PASSAGES COMPLETS D'UN VIBROCOMPACTEUR.
3. SI LA COMPACTION RISQUE DE COMPROMETTRE L'INTÉGRITÉ DE LA SURFACE D'INFILTRATION, D'APRÈS LES CHARGES STANDARD, IL EST POSSIBLE D'APLANIR LA SURFACE PAR RACLAGE OU NIVELAGE SANS RECOURIR À DE L'ÉQUIPEMENT DE COMPACTION. DANS LE CAS DE CHARGES SPÉCIALES, COMMUNIQUER AVEC ADS CANADA POUR CONNAÎTRE LES EXIGENCES APPLICABLES.
4. UNE FOIS LA COUCHE « C » EN PLACE, TOUT MATÉRIAU OU SOL PEUT ÊTRE UTILISÉ POUR LA COUCHE « D », JUSQU'À LA SURFACE FINALE. LA MAJORITÉ DES SOLS DE FONDATION DU REVÊTEMENT PEUVENT REMPLACER LES MATÉRIAUX EXIGÉS POUR LA COUCHE « C » OU « D », À LA DISCRÉTION DE L'INGÉNIEUR.
5. LORSQUE DES GRANULATS DE BÉTON RECYCLÉ SONT UTILISÉS DANS LES COUCHES « A » OU « B », LE MATÉRIAU DEVRAIT ÉGALEMENT RÉPONDRE AUX CRITÉRES D'ACCEPTABILITÉ DÉCRITS DANS LA NOTE TECHNIQUE 6.20 « ENROBAGE STRUCTUREL EN BÉTON RECYCLÉ ».

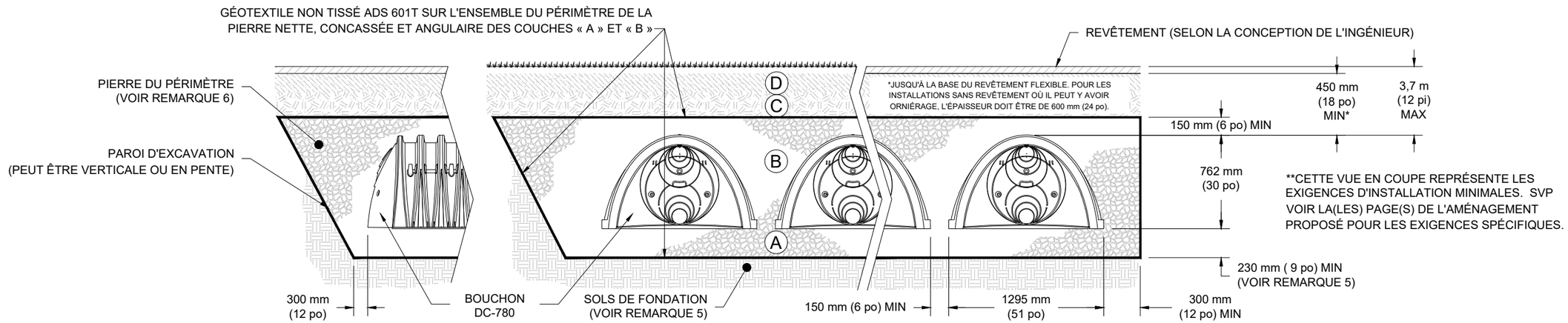

NOTES :

1. LES CHAMBRES DOIVENT ÊTRE CERTIFIÉES SELON LA NORME CSA B184.2 «STRUCTURES POLYMÈRES SOUTERRAINES DE GESTION DES EAUX PLUVIALES POUR CHAMBRE EN POLYPROPYLENE (PP)» PAR UNE AGENCE DE CERTIFICATION ACCRÉDITÉ PAR LE CONSEIL CANADIEN DES NORMES.
2. LES CHAMBRES DOIVENT ÊTRE CONÇUES ET MISES À L'ESSAI CONFORMÉMENT À LA NORME CSA B184.0 « STRUCTURES POLYMÈRES SOUTERRAINES DE GESTION DES EAUX PLUVIALES ».
3. L'INGÉNIEUR CONCEPTEUR ASSUME LA RESPONSABILITÉ DE L'ÉVALUATION DE LA CAPACITÉ PORTANTE (CONTRAINTE ADMISSIBLE) DES SOLS DE FONDATION ET DE LA HAUTEUR MINIMALE DE L'ASSISE DE PIERRE EN TENANT COMPTE DES CONDITIONS DU SOL NATUREL EN PLACE. SE RÉFÉRER AU MANUEL DE CONCEPTION DE STORMTECH POUR OBTENIR DES CONSEILS SUR LA CAPACITÉ PORTANTE.
4. LE PÉRIMÈTRE DE PIERRE DOIT ATTEINDRE LA PAROI D'EXCAVATION, QU'ELLE SOIT VERTICALE OU EN PENTE.
5. EXIGENCES RELATIVES À LA MANIPULATION ET À L'INSTALLATION :
   - POUR MAINTENIR LA LARGEUR DES CHAMBRES PENDANT LE TRANSPORT ET LA MANIPULATION, LES CHAMBRES DOIVENT ÊTRE MUNIES DE TENONS D'EMPILEMENT INTÉGRÉS ET VERROUILLABLES.
   - POUR ASSURER UN RACCORDEMENT SÉCURITAIRE LORS DE L'INSTALLATION ET DU REMBLAI, LA HAUTEUR DE L'ASSEMBLAGE DE LA CHAMBRE NE DOIT PAS ÊTRE INFÉRIEURE À 40mm (1.5po).
   - POUR GARANTIR L'INTÉGRITÉ DE LA FORME EN ARC PENDANT L'INSTALLATION : a) LA CONSTANTE DE RIGIDITÉ DE L'ARC DOIT ÊTRE SUPÉRIEURE OU ÉGALE À 500 LBS/PI/%. LA CONSTANTE ASC EST DÉFINIE À LA SECTION 7.2.2.6 DE CSA B184.0. b) POUR RÉSISTER À LA DÉFORMATION DE LA CHAMBRE LORS DE L'INSTALLATION À DES TEMPÉRATURES ÉLEVÉES (SUPÉRIEURES À 23 °C / 73 °F), LES CHAMBRES DOIVENT ÊTRE FABRIQUÉES EN COULEURS RÉFLÉCHISSANTES OR OU JAUNE.

DÉTAIL DE LA COUPE TRANSVERSALE CHAMBRE DC-780

DATE: 03/11/2026 | DESSINÉ: SMW
DESSIN N °: 721-720_Q | VERIFIÉ: JLM

DATE	DESS	VER

StormTech® Système de Chambres

WWW.ADSPIPE.COM

CE DESSIN A ÉTÉ PRÉPARÉ SUR BASE DES INFORMATIONS FOURNIES À ADS/STORMTECH SOUS LA DIRECTION DE L'INGÉNIEUR CONCEPTEUR DU PROJET OU D'UN AUTRE REPRÉSENTANT DU PROJET. CE DESSIN N'EST PAS DESTINÉ À ÊTRE UTILISÉ DANS LE CADRE D'APPEL D'OFFRES OU POUR CONSTRUCTION SANS L'APPROBATION PRÉALABLE DE L'INGÉNIEUR. L'INGÉNIEUR DOIT EXAMINER CE DESSIN AVANT L'OFFRE ET/OU LA CONSTRUCTION. IL EST DE LA RESPONSABILITÉ ULTIME DE L'INGÉNIEUR DE S'ASSURER QUE LE(S) PRODUIT(S) REPRÉSENTÉ ET TOUS LES DÉTAILS ASSOCIÉS RÉPONDENT À TOUTES LES LOIS, RÈGLEMENTATIONS ET EXIGENCES DU PROJET APPLICABLES.